

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-SEPTIÈME (487<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 23 AVRIL 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

**RÉSOLUTION CAD-11926**

Budget initial du fonds interne d'investissement  
au fonds d'immobilisations de l'Université du  
Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020

- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives;
- ATTENDU** la résolution CAD-11686 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget initial du fonds interne d'investissement au fonds d'immobilisations pour l'année 2018-2019;
- ATTENDU** l'analyse effectuée par le comité de priorisation des infrastructures eu égard aux besoins exprimés par les unités pédagogiques et administratives de l'Université;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Cynthia Harvey, APPUYÉE par M. Pierre Dostie, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** adopter le budget initial du fonds interne d'investissement au fonds d'immobilisations de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2019-2020, tel qu'annexé à la présente et en faisant partie intégrante.

La secrétaire de réunion,



---

Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 24 avril 2019